

Justificatif généré le 01/09/2022

Support de parution :



Date de parution :

01/09/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

[www.actu-juridique.fr/a/19301523831900-2022J00763\\_2022-08-16](http://www.actu-juridique.fr/a/19301523831900-2022J00763_2022-08-16)

N° d'annonce :

19301523831900-2022J00763\_2022-08-16

## PRIMAA CONSEIL

Société à responsabilité limitée

3 Rue Charles Auray, 93500 Pantin

R.C.S. : BOBIGNY 502 801 285

Activité : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

**Tribunal de commerce de Bobigny**

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 16 août 2022

**Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny.** Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 février 2021, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Maître Axel Chuine 14/16 Avenue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.